BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 5277

89 – YONNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SENS

Jugement d'ouverture

Date : 20 octobre 2026.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
507 250 223 RCS Sens.
SAS BERTRAND.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Activité : délégation de service public par voie d'affermage d'entretien de réseaux, ouvrages de transport, de relèvement et de traitement.délégation de service public eau potable, eaux usées, gestion de station d'épuration, stations de relèvement, canalisation y afférentes ainsi que tous travaux et maintenance s'y rattachant, Relèvé et facturation des abonnés.toutes prestations liées à l'installation, le remplacement, le dépannage et l'entretien d'appareils de chauffage.toutes interventions en matières de ramonage, vidange, Curages des citernes, de fossés et égouts, ainsi que tous travaux de nettoyage, désinfection, dératisation, désinfection, enlèvement de mousse, le traitement des charpentes.le transport de toutes matières dangereuses et le traitement de tous déchets urbains.tous travaux d'inspection télévisée de canalisations, de tests d'étanchéité ou de compactage de sols et tranchées, ainsi que la vente de tous produits et matériels se rapportant aux activités ci-dessus..
Adresse : 29b Route de Chamvres, 89300 Joigny.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 mars 2026 désignant administrateur SELARL Detroit 1 Avenue de SAINT GEORGES 89000 Auxerre mandataire judiciaire SELARL François Carlo 2 Chemin de la Guimbarde 89300 Joigny Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.